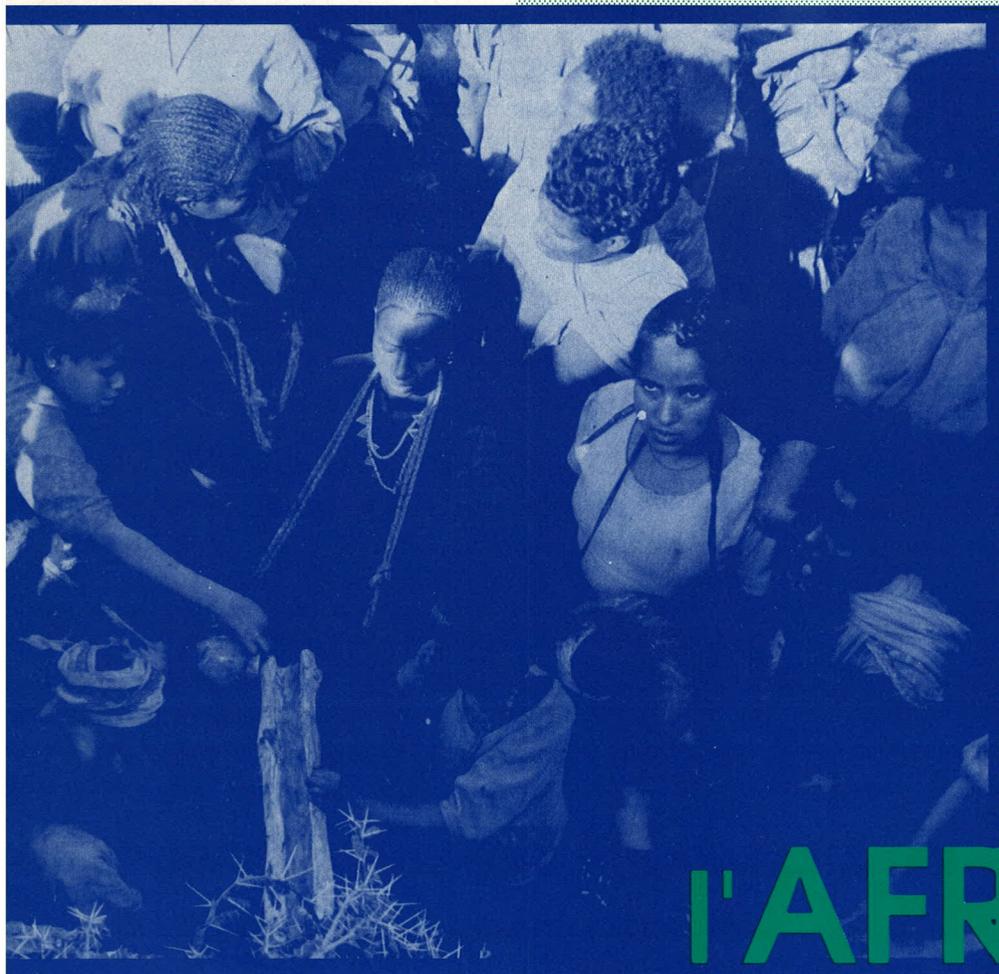


SOLIDARITÉ



Vol. 11 n° 1 — décembre 1988

1415, rue Jarry est, bureau 101, Montréal, Québec H2E 1A7 (514) 374-6660, poste 305



La
dette
de
l'AFRIQUE :
un frein au
développement

Sommaire

I.	Un frein à la croissance — <i>détérioration constante des conditions de vie</i>	3
II.	Le fardeau de la dette — <i>des obligations supérieures à la capacité de payer</i>	5
III.	Les causes de l'endettement — <i>l'échange inégal</i>	7
IV.	Stratégies pour résoudre la crise — <i>pour un nouvel ordre économique mondial</i>	12



SOLIDARITE est une publication du Centre international de solidarité ouvrière.
Les organismes suivants sont membres du CISO :
la CEQ, la CSN, l'Association Québec-Palestine et le SUCO.

Dossier préparé par **Marthe Therrien**
Collaboration : **Bonnie Campbell, Peter Bakvis** et **Pierre Beaulne**
Collaboration documentation / photos : **CIDMAA, AQOCI, Solidarité Canada Sahel, SUCO, UNICEF**
Mise en page et graphisme : **Louise Gravel**
Impression : Imprimerie **BEAUTEX**

Ce numéro est publié avec l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international.

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

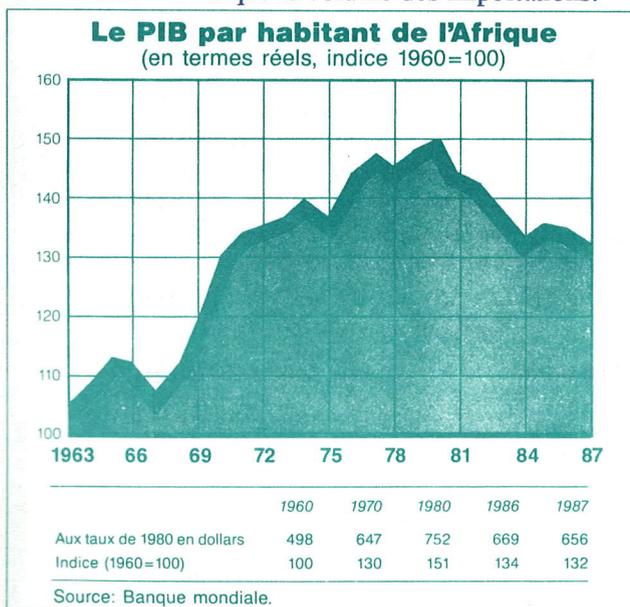
L'endettement freine la croissance de l'Afrique

A partir du début des années 80, les médias ont fait une large publicité au problème de l'endettement extérieur du tiers monde. L'Amérique latine a monopolisé l'attention à cause des sommes astronomiques que devaient des pays comme le Brésil et le Mexique (plus de 100 milliards de dollars chacun *) et de la menace que la dette laissait planer sur le système financier international. Les médias ont ignoré le problème de l'Afrique jusqu'à ce que des organisations humanitaires rompent le silence et révèlent la grande misère des populations africaines, engagées dans la lutte pour leur survie. Le fardeau de la dette réduit à néant les efforts de développement entrepris par les pays africains et met en péril leur croissance future.

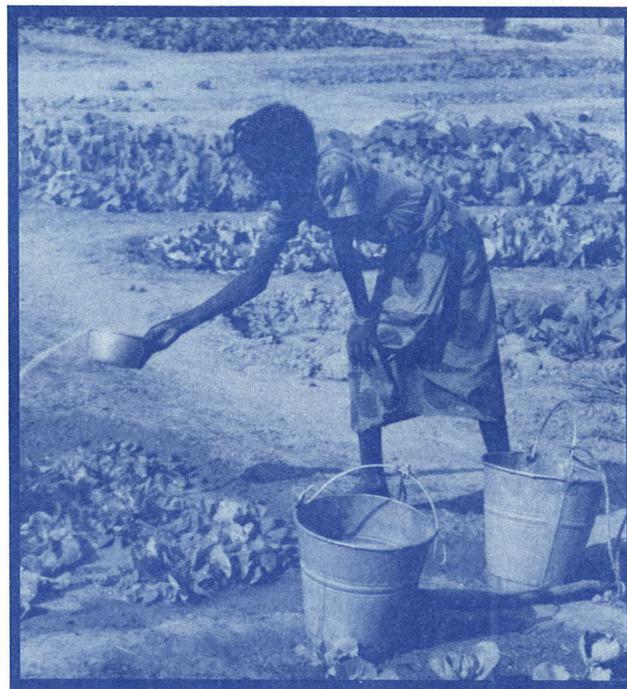
Echec du programme d'action

La gravité de la crise économique a obligé l'ONU à convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1986 et à adopter un programme d'action pour la relance et le développement de l'Afrique. Dans un rapport d'évaluation présenté à l'Assemblée générale en août dernier, le secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar, constate que le programme d'action n'a pas réussi à enrayer le déclin économique. Il en attribue les causes à la baisse des recettes d'exportation des pays africains, au poids de leur dette extérieure et à l'apport insuffisant de ressources financières au continent (1).

Le revenu par habitant de l'Afrique ne cesse de reculer depuis 1980. Les revenus d'exportation ont fortement diminué de même que le volume des importations.



En dépit des réformes économiques mises en œuvre par la majorité des pays africains, les résultats obtenus en agriculture sont décevants. En 1987, le taux de croissance de la production agricole a été inférieur à celui de la population. La chute de la production de céréales par habitant a élargi le déficit alimentaire de l'Afrique.



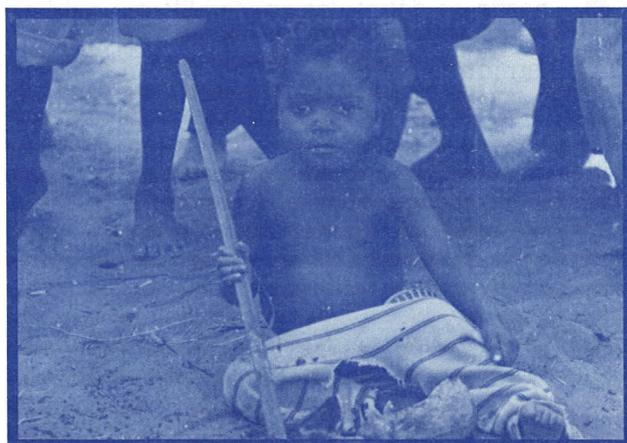
Le retour de la sécheresse dans plusieurs régions, les famines successives, les invasions de criquets et autres catastrophes naturelles, les conflits armés et la croissance du nombre des réfugiés ont aggravé des conditions économiques déjà difficiles.

(*) Dans ce texte, les dollars sont exprimés en dollars des Etats-Unis.

Progression de la mortalité infantile

Les projections de l'UNICEF indiquent que de 1985 à l'an 2000, la détérioration des conditions de vie aura causé la mort de 50 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans. Alors que le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est en régression partout dans le monde, il ne cesse d'augmenter chaque année en Afrique (2).

D'après les statistiques de la Banque mondiale, le taux de mortalité infantile était de 104 pour 1000 naissances en 1985 dans la partie de l'Afrique située au sud du Sahara, où vivent les populations les plus pauvres du continent. Le revenu annuel moyen par habitant de 30 des 45 pays de cette région était inférieur à 425 dollars (EU) en 1986.

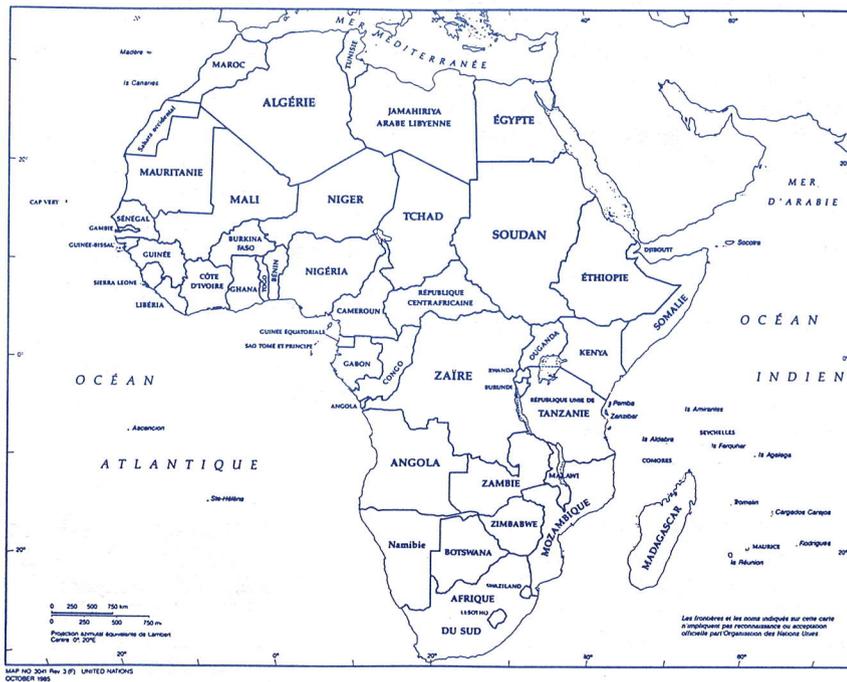


Le fossé se creuse entre les pays riches et les pays pauvres

Indicateurs socio-économiques	Afrique subsaharienne	Pays capitalistes industrialisés
• Croissance annuelle de la population (1980-1986)	3,1 %	0,6 %
• PNB par habitant (1986)	370 \$ E.U.	12 960 \$
• Croissance annuelle du PNB (1965-1986)	0,9 %	2,3 %
• Croissance annuelle de l'inflation (1980-1986)	16,1 %	5,3 %
• Croissance annuelle des exportations (1980-1986)	- 2,1 %	3,3 %
• Croissance annuelle des importations (1980-1986)	- 7,7 %	4,3 %
• Espérance de vie à la naissance (1986)	50 ans	76 ans
• Taux de mortalité infantile (moins d'un an), 1985	104 pour 1000 naissances	9 pour 1000 naissances
• Soins médicaux (1981) 1 médecin par	25 310 habitants	550 habitants
• Taux d'inscription des enfants (1985)		
— à l'école primaire	75 %	100 %
— à l'école secondaire	23 %	93 %
— à l'ens. supérieur	2 %	39 %

Source : Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1987 et 1988.

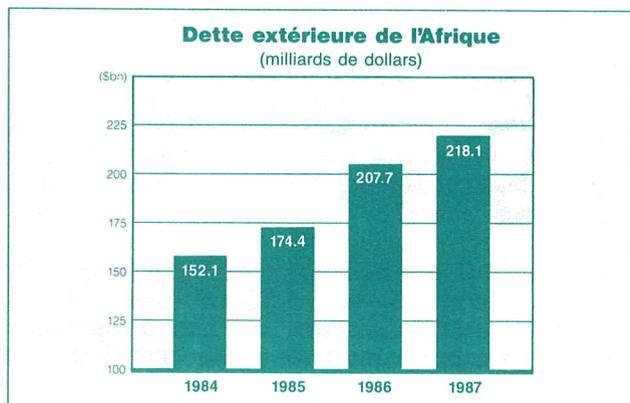
Carte de l'Afrique



Note : Les principales sources statistiques divisent artificiellement l'Afrique en trois régions : l'Afrique subsaharienne (45 pays), l'Afrique du Sud, et l'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Égypte). Nous avons dû utiliser cette division à cause de la disponibilité des données.

I. le fardeau de la dette

Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la dette extérieure de l'Afrique s'élevait à 218 milliards de dollars (EU) à la fin de 1987, représentant 18 % de la dette totale des pays en développement, estimée par le FMI à 1200 milliards de dollars. Les données varient considérablement d'une source à l'autre (FMI, Banque mondiale, OCDE), surtout à cause des méthodes de calcul différentes et de la difficulté de recenser complètement la dette à court terme et la dette privée.



En valeur absolue, plusieurs pays africains figurent sur la liste des pays en développement les plus endettés : l'Égypte, le Nigéria et l'Algérie.

Pays surendettés d'Amérique latine et d'Afrique en 1986

Pays	Dette totale en milliards \$
Bésil	110,7
Mexique	101,7
Argentine	48,9
Venezuela	33,9
Égypte	28,6
Nigéria	21,9
Chili	20,7
Algérie	17,9

Source : Banque mondiale, World Debt Tables 1987-1988

Non répertoriés : l'Afrique du Sud (+ de 25 milliards \$) et le Maroc (18 milliards \$)

Certains autres pays africains sont fortement endettés : la Côte d'Ivoire (10,9 milliards de \$), le Soudan (8,3 milliards), le Zaïre (6,9 milliards) et la Zambie (5,3 milliards). Mais une dette, c'est relatif. Le niveau d'endettement d'un pays dépend de sa capacité d'honorer ses obligations, donc de sa richesse (Produit intérieur brut) et de l'importance de ses recettes d'exportation. Le PIB mesure la valeur totale des biens et services produits par un pays dans une année. C'est un indicateur de la performance économique d'un pays.

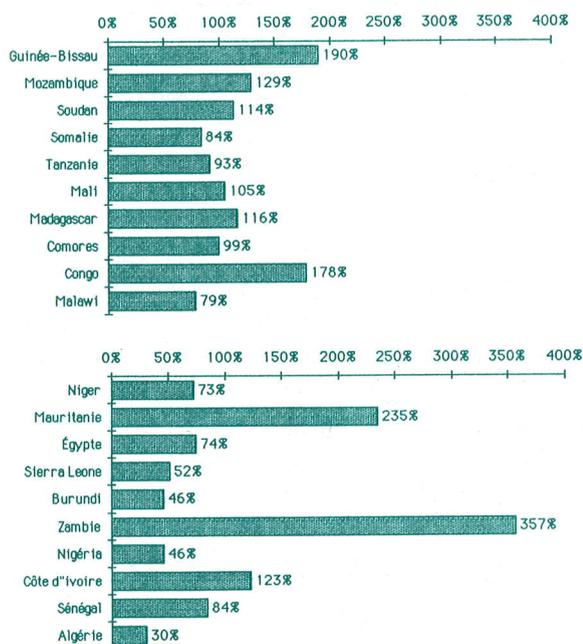
La dette de l'Afrique en 1987 en pourcentage du PIB et des exportations

	% du PIB	% des exp.
Afrique	57,0 %	243,0 %
Afrique subsaharienne	69,7 %	330,7 %

Source : FMI, World Economic Outlook, Oct. 1988.

Le rapport entre la dette et le PIB est de 57 % pour l'Afrique et de 69,7 % pour l'Afrique subsaharienne. Un taux supérieur à 25 % est déjà élevé car il laisse peu de possibilités d'investir, par exemple pour remplacer les équipements désuets ou pour construire des écoles.

Dette des pays d'Afrique en pourcentage du PNB en 1986

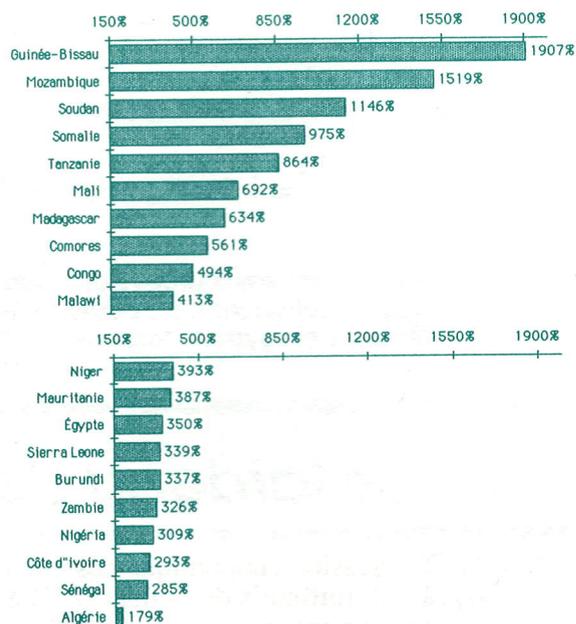


Source : Banque mondiale, World Debt Tables, 1987-1988

Le rapport dette / PNB de certains pays est supérieur à 100 %. La croissance devient alors impossible.

Pour régler la dette, il faut des devises, que le pays obtient surtout par l'exportation de biens et de services. La dette extérieure de l'Afrique équivaut à près de 2,4 fois les recettes d'exportation annuelles du continent (243 %) et celle de l'Afrique subsaharienne, à plus de 3 fois (331 %). La liquidation de la dette absorberait de 9 à 19 fois (de 900 % à 1900 %) les recettes d'exportation annuelles de certains pays (Mozambique, Soudan, Guinée-Bissau et Somalie). Douze autres pays africains doivent des sommes équivalant à plus du triple (300 %) de leurs recettes d'exportation annuelles.

Dette des pays d'Afrique en fonction des exportations en 1986



Source : Banque mondiale, World Debt Tables, 1987-1988

L'endettement pèse lourd sur les économies africaines car il oblige ces pays à consacrer chaque année une part importante de leurs recettes en devises au service de la dette, c'est-à-dire au remboursement d'une tranche du capital emprunté et au paiement des intérêts échus dans l'année.

Selon le FMI, les pays d'Afrique subsaharienne ont dû en moyenne, en 1987, affecter 24,5 % (près du quart) de leurs recettes d'exportation au règlement de la dette. On considère qu'un

pourcentage de 20 % est déjà insupportable. Et les engagements financiers de certains pays dépassent largement leur capacité de payer. Par exemple, les obligations du service de la dette (ou versements prévus) de certains pays en 1986-1987 auraient absorbé 250 % (2,5 fois) des recettes d'exportation annuelles du Mozambique, 150 % (1,5 fois) de celles du Soudan et 97 % (la presque totalité) de celles de la Somalie (3).

Une dette qui s'alourdit

Le service de la dette de l'Afrique engloutit des sommes de plus en plus élevées. Il n'est même plus question de rembourser une part du capital. La majorité des pays en sont réduits à solliciter de nouveaux prêts qui servent exclusivement à payer les intérêts de leur dette.

Les modalités de l'emprunt influencent aussi le niveau d'endettement. Les prêts obtenus des banques commerciales sont en général plus désavantageux que les prêts accordés par un gouvernement étranger ou une institution financière multilatérale (comme le FMI ou la Banque mondiale). Ces prêts impliquent des taux d'intérêt plus élevés qui sont fixes ou qui varient au prix du marché (taux flottants), de même que des périodes de remboursement plus courtes (inférieures à douze mois).

Contrairement à la dette de l'Amérique latine, contractée surtout auprès de banques commerciales, la dette africaine est due (environ les deux tiers, excluant l'Afrique du Sud) à des créanciers publics, c'est à dire des gouvernements étrangers et des institutions multilatérales. La majorité des emprunts publics (environ 65 %) résultent d'accords bilatéraux avec des

gouvernements étrangers, tandis que le reste provient d'organismes multilatéraux. Seulement 37 % des prêts d'aide au développement octroyés à l'Afrique subsaharienne le sont à des conditions dites avantageuses (prêts «concessionnels»). Offerts aux pays à faible revenu, ces prêts impliquent des taux d'intérêt plus bas (de 1 à 3 %) et des délais de remboursement plus favorables que les autres prêts.

Le refus des institutions financières multilatérales de rééchelonner les paiements de leurs prêts pose d'énormes difficultés à un nombre croissant de pays africains. Ces derniers ont des arriérés de paiements avec le FMI et l'accès à tout nouvel emprunt leur est bloqué.

L'Afrique transfère des fonds aux pays riches

Les pays africains disposent de moins en moins de capitaux alors que leurs besoins augmentent. Les crédits à l'exportation et les prêts bancaires ont pratiquement cessé depuis 1983, et les prêts de l'aide au développement sont restés au même niveau. Selon le rapport du secrétaire général de l'ONU déjà cité, l'Afrique subsaharienne a même transféré au FMI un montant net d'un milliard de dollars par année en 1986 et en 1987. Susan George estime que les pays africains ont versé 15 milliards de dollars pour le service de la dette et ont vu leurs recettes d'exportation baisser de 19 milliards de dollars par rapport à 1985, mais n'ont reçu que 16 milliards de dollars d'aide au développement et 2 milliards de dollars en prêts privés. L'Afrique a donc effectué un transfert net de 16 milliards de dollars en faveur du Nord en 1986 (4).

II. les causes de l'endettement

L'endettement de l'Afrique est dû à un ensemble de facteurs internes et externes, où la conjoncture internationale défavorable a joué un rôle dominant. La récession internationale, l'effondrement des cours des matières premières, les fluctuations monétaires, le protectionnisme des pays développés et la hausse des taux d'intérêt sont les principales contraintes externes qui pèsent sur l'Afrique (5).

D'autre part, les économies africaines ont, dès l'époque coloniale, connu des déséquilibres internes importants en raison de leur orientation forcée vers l'extérieur. Confinés au rôle de producteurs et d'ex-

portateurs de matières premières pour le bénéfice de la puissance coloniale, les pays africains ont développé une dépendance excessive à l'égard des importations étrangères.

Investir pour le développement

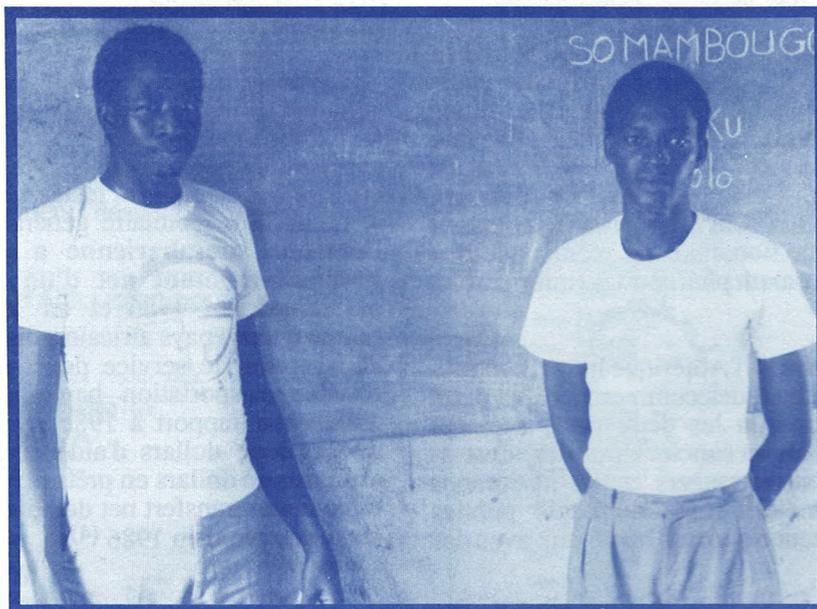
Au lendemain de leur indépendance, conquise pour la plupart dans les années 60, les pays africains ont cherché à rattraper le retard accumulé pendant des siècles de pillage systématique de leurs ressources. Ils se sont fixé comme objectifs de créer des infrastructures, de diversifier leur production, d'exploiter leurs ressources énergétiques et de s'industrialiser. Conformément au modèle de croissance adopté par la vaste majorité d'entre eux, il leur fallait importer des pays occidentaux les techniques et les biens d'équipement qui leur faisaient défaut. Ils ont dû accroître leur production pour l'exportation afin d'obtenir les devises nécessaires à leurs besoins d'importation, reportant à plus tard la diversification de leur production. Cela signifiait pour plusieurs pays de continuer de tirer jusqu'à 90 % de leurs recettes d'exportation d'un ou deux produits de base (pétrole, sucre, bois, café, cuivre, bananes, coton, cacao, arachides, etc.).

L'absence d'investissements pendant l'époque coloniale et les besoins d'une population jeune ont obligé les pays africains à réaliser des investissements coûteux pour la création d'un réseau de services de santé et d'éducation de base destiné à l'ensemble de leur population, les services existants sous le régime colonial ne s'adressant en général qu'aux personnes fortunées (colons).

Mais les recettes en devises ne suffisaient pas à financer toutes ces dépenses, et les pays ont eu recours à l'emprunt à l'étranger, surtout dans le cadre de programmes gouvernementaux d'aide au développement. Ils n'y voyaient aucun inconvénient puisqu'ils prévoyaient pouvoir rembourser plus tard grâce à l'accroissement de leurs exportations. Ils comblaient en partie leurs déficits budgétaires par de nouveaux emprunts. Avec le ralentissement de la croissance marquant le début des années 70, les pays industrialisés ont, pour se créer des débouchés, accordé aux pays africains des crédits pour qu'ils achètent leurs produits.

Marché des eurodollars

A la même période, des banques situées à l'extérieur des Etats Unis se sont retrouvées avec des surplus en dollars qui n'étaient pas soumis au contrôle de la banque centrale américaine. Ces dollars proviendront surtout, à partir de 1973, des profits récoltés par les pays producteurs de pétrole à la suite des hausses de prix du pétrole. Les banques ont alors proposé des prêts aux pays du tiers monde à des taux d'intérêt relativement faibles (de 3 à 8 % jusqu'en 1979). Plusieurs pays ont eu recours à des crédits bancaires à cause du durcissement des conditions d'octroi de prêts par le FMI et de leur désir de diversifier leurs sources de financement. Tous les pays n'ont pas fait preuve de discernement dans leur politique d'emprunt. Certains se sont endettés pour des projets gigantesques qui impliquaient l'importation de techniques et d'équipement étrangers très onéreux, ou pour la création d'industries inadaptées aux conditions du pays.



Fluctuations monétaires

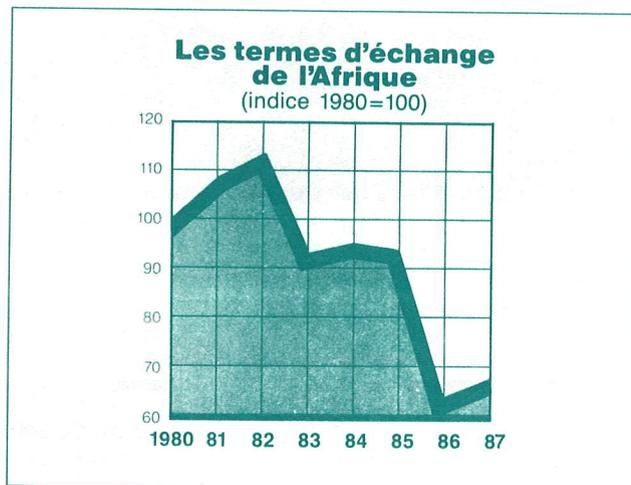
La suspension, en 1971, de la convertibilité du dollar en or, a provoqué la fluctuation des taux

de change des monnaies et encouragé la spéculation. La dépréciation du dollar a frappé durement le tiers monde, en réduisant ses recettes d'exportation exprimées en dollars.

Chute des cours des matières premières

D'autre part, la récession et la brusque diminution de la demande ont causé l'effondrement des cours des produits de base, entraînant la perte de recettes en devises pour le tiers monde. Pour les pays africains les plus pauvres, la détérioration des termes de l'échange a été de l'ordre de 30 % entre 1970-1975 et 1980-1985 (6). On désigne ainsi la dépréciation constante des prix des matières premières

par rapport aux prix des produits industriels. Cela signifie que les produits de base ont perdu 30 % de leur valeur par rapport à 1980, ou que les pays africains ont dû, en 1985, dépenser 30 % de plus de leurs recettes d'exportation qu'en 1980 pour acquérir des pays industrialisés le même volume d'équipements, de machines et d'autres produits finis.



La détérioration du pouvoir d'achat des pays exportateurs de matières premières est due à la domination exercée sur le marché mondial par les pays industrialisés. Mais le fait pour le tiers monde de devoir produire davantage de produits de base (dont la demande a diminué) pour pouvoir importer les produits qui lui sont nécessaires provoque une surproduction générant une nouvelle chute des prix des matières premières. L'élimination des déficits budgétaires devient plus difficile car il y a des limites à la capacité de comprimer les dépenses.

La grande fluctuation des cours des matières premières se traduit par une baisse constante des recettes d'exportation des pays africains. Les accords de stabilisation des prix n'ont pas véritablement fonctionné jusqu'à présent. Selon l'ONU, ces efforts de stabilisation doivent se poursuivre, mais la diminution continue de la demande des produits de base devrait inciter les pays exportateurs à diversifier le plus rapidement possible leur production.

Hausse des prix du pétrole et des taux d'intérêt et protectionnisme

Les hausses des prix du pétrole ont obligé les pays non producteurs de pétrole à consacrer une proportion plus importante de leurs recettes d'exportation à l'acquisition de pétrole et les déficits budgétaires des

pays africains se sont accrus de façon dramatique. De même, la hausse des taux d'intérêt décrétée par les Etats Unis à partir de 1979 a augmenté les sommes que les pays du tiers monde ont dû déboursier pour le service de la dette (7).

La récession a accru le protectionnisme. Les pays industrialisés ont érigé des barrières tarifaires pour limiter l'entrée des produits du tiers monde sur les marchés internationaux. Ne parvenant plus à écouler leur production, les pays du tiers monde ont éprouvé de plus en plus de difficultés à régler leurs échéances et ont dû recourir à des emprunts à des taux d'intérêt plus élevés, bref s'endetter davantage.

Corruption, fuite de capitaux et achat d'armes

La corruption, la fuite de capitaux et l'achat d'armes ont contribué à aggraver l'endettement de certains pays africains, sans en être la cause principale.

Même s'il ne s'agit pas d'un phénomène généralisé, la corruption a joué un rôle dans l'endettement de certains pays. Grâce à la complicité des banques créancières, une partie des fonds prêtés aux gouvernements de pays comme les Philippines (régime de Marcos), Haïti (régime de Duvalier) et le Zaïre (régime actuel de Mobutu), a été détournée par ses dirigeants et déposée dans des banques américaines ou européennes. Les banques ont réalisé de nouveaux profits en prêtant ces sommes. En Afrique, la corruption du général Mobutu est notoire. On a recensé 11 châteaux et plusieurs résidences en Belgique lui appartenant ainsi qu'un immeuble à Paris, une résidence à Nice, une maison de 32 chambres en Suisse et une villa et un château en Espagne. A cela, il faut ajouter les comptes dans des banques suisses et les nombreux intérêts financiers, notamment des participations dans toutes les sociétés étrangères du pays, dans des banques et des entreprises agro-alimentaires (8).

La fuite de capitaux est aussi un facteur de l'endettement de certains pays. Selon une étude effectuée par la banque Morgan Guaranty Trust, si les 12 milliards de dollars investis à l'étranger entre 1975 et 1985 par des élites du Nigéria étaient demeurés au pays, la dette extérieure du Nigéria se serait élevée en 1985 à 7 milliards de dollars au lieu de 19 milliards de dollars (9).

L'acquisition d'armes destinées au maintien de dictatures militaires a contribué à l'endettement de pays comme le Zaïre et l'Afrique du Sud. Le régime sud-africain a mis au point un gigantesque appareil répressif pour imposer l'apartheid et tente, avec l'institution de l'état d'urgence depuis juillet 1981, de mater la résistance populaire.

Déstabilisation en Afrique australe

Les actes de déstabilisation économique commis par l'Afrique du Sud en Afrique australe font obstacle au développement de ces pays et les ruinent. Les destructions opérées par le régime sud africain en Afrique australe de 1980 à 1986 ont causé des dommages estimés entre 25 et 30 milliards de dollars, soit, selon l'ONU, l'équivalent de la production totale de la région en 1985. L'Angola et le Mozambique sont forcés de consacrer 42 % de leur budget à leur défense et de fournir des secours au nombre croissant de réfugiés et de personnes déplacées de leurs zones de résidence par la guerre. Alors que la dette exté-

rieure du Mozambique était estimée en 1986 à 3,59 milliards de dollars, les dommages causés à ce pays étaient estimés à plus de 5 milliards à la même date.



III. les effets de l'endettement

La diminution des recettes d'exportation oblige les pays africains à comprimer le volume de leurs importations. En absorbant une grande partie des maigres ressources en devises de ces pays, le service de la dette réduit encore davantage leur capacité d'importer les biens nécessaires à leur croissance économique, c'est-à-dire à l'investissement, à la production et à la consommation. Les importations ont été réduites de près de 20 % entre 1980 et 1985 à cause du manque de devises, ce qui est catastrophique.

De plus en plus de pays sont contraints de renégocier leurs emprunts auprès de créanciers officiels (gouvernements) ou privés (banques). Selon le FMI, seulement 12 des 45 pays d'Afrique subsaharienne ont pu, de 1980 à 1987, régler leurs échéances tandis que les autres ont dû solliciter le rééchelonnement de leurs emprunts, certains à plusieurs reprises, comme le Zaïre, le Sénégal, Madagascar, le Niger, la Côte d'Ivoire et l'Ouganda.

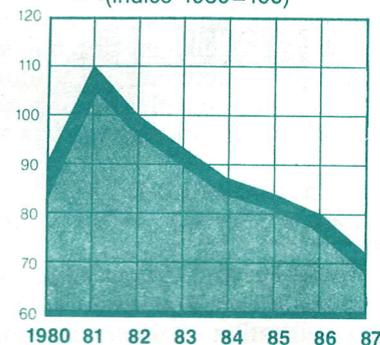
Le FMI, défenseur des intérêts des pays développés

En plus de son rôle spécifique qui consiste à apporter un soutien financier aux pays dont la balance des paiements est déficitaire, le Fonds monétaire international (FMI) joue un rôle de plus en plus évident de défenseur des intérêts des pays industrialisés dans les procédures de renégociation des emprunts, aux côtés des créanciers et de la Banque mondiale. Il fixe les modalités du rééchelonnement et dicte les conditions que doit remplir le pays pour obtenir de nouveaux emprunts. Le pays endetté doit en particulier promouvoir la production pour l'exportation, ouvrir l'économie à la concurrence étrangère et créer des conditions d'austérité propres à libérer le maximum de ressources financières pour les affecter au paiement de la dette.

Les «cures d'amaigrissement» du FMI

Si un pays veut obtenir des crédits supérieurs à 50 % de sa quote-part, il doit appliquer les mesures d'assainissement de l'économie que lui dicte le FMI (comme dans le cas des procédures de rééchelonnement), dont les principales sont les suivantes :

Le volume des importations de l'Afrique (indice 1980=100)



- diminution ou gel des salaires des employés du secteur public et réduction des investissements publics;
- dévaluation de la monnaie afin de restreindre les dépenses de consommation interne et de promouvoir les exportations;
- libéralisation des prix et des marchés, d'où abolition des subventions alimentaires et agricoles;
- démantèlement des entreprises d'Etat jugées déficitaires et élimination de tout obstacle au rapatriement des bénéfices des entreprises.

Qui contrôle le FMI ?

Pour adhérer au Fonds monétaire international, un pays doit verser une quote part sous forme de devises convertibles et de monnaie nationale, dont l'importance est fixée en fonction de la valeur des exportations et du revenu du pays. En retour de ce versement, un pays membre peut obtenir un emprunt ou tirage dont le montant dépend de la quote part versée. Les pays industrialisés sont favorisés par ces critères.

Le FMI compte 150 membres. Six membres permanents siègent au conseil d'administration : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la France, le Japon et l'Arabie saoudite.

La répartition des voix dans les instances décisionnelles du FMI est liée à la contribution financière du pays. Les pays capitalistes industrialisés détiennent environ 59 % des votes, (les Etats-Unis, 19 %), tandis que les principaux exportateurs de pétrole en possèdent 11 % et les autres pays, 30 %. Les pays industrialisés monopolisent 63 % des voix à la Banque mondiale.

Influence politique

Les Etats-Unis ont utilisé à maintes reprises leur influence pour obtenir des prêts pour les pays alliés. Par exemple, peu avant la chute du dictateur Somoza au Nicaragua, en 1979, le FMI a octroyé au Nicaragua un prêt sans conditions de 60 millions de dollars ⁽¹⁰⁾. Grâce à ses alliés occidentaux, l'Afrique du Sud a obtenu un prêt de 1,1 milliard de dollars en 1982 sans que le FMI n'exige la réduction de ses dépenses militaires ni la fin du régime d'apartheid. Quant au Vietnam, il n'a jamais pu obtenir de fonds à cause du veto des Etats-Unis.

Alors qu'il était président de Tanzanie, Julius Nyerere s'est opposé fermement à l'ingérence politique du FMI: *«Mon gouvernement n'est pas prêt à abandonner ses efforts en vue d'assurer des études primaires à chaque enfant et de fournir les médicaments essentiels et de l'eau potable à la population. Il peut s'avérer nécessaire d'effectuer des coupures dans le budget national, mais nous déciderons s'il faut les appliquer aux services publics ou aux dépenses privées. Nous ne sommes pas prêts non plus à lutter contre l'inflation et les pénuries par des politiques monétaires, sans tenir compte de leur effet relatif sur les plus pauvres et les moins pauvres»* ⁽¹¹⁾.

Détérioration des conditions de vie

Les cures d'assainissement de l'économie prescrites par le FMI entraînent une détérioration des conditions de vie des couches les plus vulnérables telles que les travailleurs non qualifiés des villes, les chômeurs, les femmes, les enfants et les paysans. Ces mesures reportent sur ces couches défavorisées l'essentiel du fardeau de la dette. Ce sont les enfants qui paient le



prix le plus élevé et doivent dès leur naissance supporter les frais du remboursement de la dette.

Les employés des secteurs public et parapublic touchés par le gel des salaires ou les licenciements voient avec la baisse de leurs revenus le pouvoir d'achat de leurs familles s'effriter, d'autant plus que les prix des produits de première nécessité ont grimpé. La réduction du financement des services de santé* se traduit par la coupure de postes dans les hôpitaux et les cliniques, par le manque de médicaments et d'équipement médical et la réduction des services. Le contrôle de maladies comme la malaria, la maladie du sommeil et la tuberculose devient plus difficile. La baisse des services d'éducation en qualité et en quantité survient

* Selon l'UNICEF, les 40 pays les plus pauvres du tiers monde incluant plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne ont dû, ces dernières années, réduire de 50 % les dépenses consacrées à la santé et de 25 % celles consacrées à l'éducation ⁽¹²⁾.

alors que l'Afrique connaît les taux d'analphabétisme les plus élevés au monde, que la forte croissance démographique et les besoins de formation de cadres rendent plus aigus les besoins d'équipements scolaires.

La politique de promotion des exportations accentue les graves déséquilibres internes, car elle conduit à négliger la production agricole pour la consommation intérieure. Il en résulte une généralisation de la malnutrition et de la faim. L'abolition des subventions alimentaires et agricoles a provoqué des émeutes dans plusieurs pays dont le Maroc, l'Égypte, le Soudan et la Tunisie, et a donné lieu à des manifestations notamment en Tanzanie, en Zambie, au Ghana et au Nigéria. La répression des droits fondamentaux des citoyens accompagne souvent l'application des programmes d'austérité en raison de leur impopularité.

L'endettement, un moyen de soumission

L'endettement représente un puissant instrument politique, un moyen de soumettre les pays endettés à une spécialisation internationale de la production et des échanges. «L'orientation fondamentale des mesures d'ajustement vise non pas à stimuler un processus dynamique auto-centré interne ou régional, mais une plus grande intégration des pays concernés à l'économie mondiale par le biais de la libéralisation des échanges et des flux monétaires, notamment par l'ouverture aux capitaux étrangers» (13).

En résumé, non seulement ces programmes renforcent le système capitaliste international, mais ils élargissent le fossé entre les pays riches et les pays pauvres et accroissent la dépendance des pays du tiers monde à l'égard des pays développés.

IV. stratégies pour résoudre la crise

A mesure que la crise de l'endettement se généralise en Afrique, même les créanciers admettent que certains pays ne seront jamais en mesure de liquider leur dette. Les statistiques ont montré que le fardeau de la dette entrave la croissance des pays africains, et l'ONU recommande de toute urgence l'apport de nouvelles ressources financières afin de rétablir la croissance en Afrique. Dans les circonstances actuelles, la sortie de fonds des pays africains pour le paiement de la dette ne fait qu'aggraver les conditions de vie déjà précaires des populations et les acheminer vers une situation toujours plus désastreuse.

La dette : un reflet de l'échange inégal

De nombreuses voix s'élèvent dans les pays du tiers monde pour soulever le problème de la légitimité de cette dette, en particulier dans le cas des emprunts ayant servi au financement de régimes dictatoriaux, à l'achat d'armes destinées à la répression de la population ou à l'enrichissement de dirigeants corrompus. Certains soulignent que les profits réalisés sur cette dette par les pays occidentaux sont tels qu'on peut considérer qu'elle a été remboursée. De plus, le paiement de la dette s'effectue au prix de sacrifices et de souffrances extrêmes pour les populations africaines. Enfin, la dette africaine n'est-elle pas le reflet de l'échange inégal existant entre les pays industrialisés et le tiers monde?

Alors qu'il accédait à la présidence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en novembre 1984, l'ex-président de la Tanzanie, Julius Nyerere, a déclaré que les pays africains devraient refuser de rembourser leur dette extérieure et forcer les pays créanciers à négocier un ordre économique plus juste.

Selon Bernard Chidzero, président du Comité de développement de la Banque mondiale (rôle de conseil) et ministre de la planification économique du Zimbabwe, «Nous devrions accepter le fait que plusieurs pays ne seront jamais capables de liquider leur dette». De grandes banques comme Citicorp, en augmentant leurs provisions pour pertes, l'ont admis implicitement, souligne-t-il. «Aucun pays ne devrait être forcé de consacrer au service de la dette des sommes qui compromettent sa croissance ou qui le contraignent à réduire ses importations» (14).

Le rééchelonnement ne résoud rien

S'il est devenu évident que les obligations de la dette des pays africains dépassent leurs capacités financières, pourquoi ne pas effacer la dette de ces pays? Alors que des membres de la communauté internationale multiplient leurs interventions en faveur de l'annulation de la dette africaine, les créanciers s'efforcent de contenir la crise dans des limites jugées plus acceptables et s'obstinent dans leurs tentatives de forcer les pays endettés à accepter des conditions qui n'enfraf-

neraient que la faim et la misère de leurs peuples. Les créanciers veulent éviter à tout prix la formation d'un cartel des pays endettés qui exigerait d'importants changements dans le système financier international. Ils favorisent une approche individuelle, ce qui leur permet de soumettre les pays en difficulté à de fortes pressions et au chantage.

Afin de sauvegarder le mythe de la solvabilité des pays endettés, les créanciers proposent aux pays les plus pauvres le rééchelonnement des emprunts à des conditions plus favorables, qui comportent des périodes de remboursement plus longues et des taux d'intérêt plus faibles. Mais de toute façon, les projections de la Banque mondiale indiquent qu'en dépit de ces mesures, le service de la dette des pays à faible revenu continuera d'absorber 25 % de leurs exportations, ce qui continue d'être excessif.

Loin de résoudre le problème, le rééchelonnement ne fait que reporter l'échéance et empire la situation, car le pays n'a aucune protection contre les hausses futures de taux d'intérêt et la procédure de renégociation s'avère très coûteuse pour les pays forcés d'y recourir.

Le moratoire : un répit

A la suite des pays d'Amérique latine, des pays africains ont décrété un moratoire unilatéral sur le paiement de leur dette, c'est-à-dire une suspension temporaire des paiements ou leur limitation à un pourcentage donné des recettes d'exportation. Le Nigéria a imposé en 1985 au service de la dette un plafond de 30 % de ses exportations et décrété en 1986 un moratoire de trois mois sur le remboursement du principal. En mai 1987, la Zambie a limité le service de sa dette à 10 % de ses exportations. Le FMI a riposté en lui bloquant l'accès à de nouveaux fonds. La Côte d'Ivoire a imposé à son tour en mai 1987 un moratoire sur le paiement de sa dette bancaire.

Allègement de la dette des plus pauvres

Au Sommet des sept principaux pays industrialisés tenu en juin 1988 à Toronto, les participants se sont entendus sur un ensemble de mesures pour alléger la dette publique des pays les plus pauvres dont le service de la dette est supérieur à 30 % des exportations. Cet accord est lié à l'adoption d'un programme d'ajustement structurel répondant aux conditions du FMI. Il prévoit entre autres options des taux d'intérêt «concessionnels» assortis d'échéances plus courtes, des périodes de remboursement plus longues au taux du marché, et des annulations partielles d'obligations du service de la dette pendant la période de consolidation.

Conversion de la dette

D'autres mesures consistent à remplacer la dette par des prises de participation, (achat d'actions d'entreprises commerciales des pays en développement), formule qui peut toutefois porter atteinte à l'indépendance économique des pays concernés. Une autre option comporte la conversion de la dette publique en obligations d'Etat à long terme ou en investissements pour le développement. Plusieurs autres sont à l'étude.

Répudiation et représailles

Le fait pour un pays de défier ses créanciers l'expose à de graves périls. En effet, un pays ne saurait se déclarer en cessation de paiement sans s'attirer des représailles de la part des créanciers, comme la suspension de tout crédit et la saisie des avoirs du pays à l'étranger (comptes bancaires, avions, navires, produits d'exportation).

Les pays africains ne semblent pas envisager l'éventualité d'une répudiation collective de la dette.

Un début de concertation

En dépit de leur réticence à mener des actions collectives sur le problème de la dette, les gouvernements africains ont, à l'instar des pays d'Amérique latine, tenu plusieurs rencontres pour discuter des stratégies possibles. La dette a été à l'ordre du jour de diverses réunions des chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et d'organismes de coopération économique régionale depuis 1984.

Les dirigeants africains ont formulé des recommandations telles que la limitation des paiements de la dette à un pourcentage «raisonnable» des recettes d'exportation, la réduction des taux d'intérêt et l'octroi de meilleures conditions de rééchelonnement. Ils ont préconisé un moratoire de 3 à 5 ans sur le service de la dette, la conversion d'une partie de la dette publique en dons et une action en vue de stabiliser les prix de base et ont enfin réclamé la tenue d'une conférence internationale sur la dette réunissant créanciers et débiteurs.

Le problème de l'endettement a suscité jusqu'à présent peu d'actions concertées dans les organisations populaires et syndicales d'Afrique, mais des actions ont surgi spontanément. De plus, les populations des divers pays mènent des luttes en vue de surmonter les effets de la crise économique et mettent sur pied, parallèlement aux services gouvernementaux, des services collectifs pour améliorer leurs conditions de vie : projets de développement agricole, de crédit, de consommation, groupes d'alphabétisation, etc.

Pour sortir de leur dépendance à l'égard des modèles occidentaux, un nombre croissant de pays africains souhaitent s'orienter vers une stratégie alternative de développement basée sur l'auto-suffisance qui viserait la satisfaction des besoins fondamentaux en matière d'alimentation, d'eau, de santé, d'éducation, de logement, de transport, et mettrait au rancart les projets grandioses de développement.

Le Plan d'action de Lagos pour le développement de l'Afrique 1980-2000, publié par l'OUA en 1981, a proposé des stratégies de développement basées sur la complémentarité, l'interdépendance et l'intégration régionale. Ce document jette les bases d'une coopération économique africaine.

L'annulation de la dette des pays africains créerait les conditions propices à une reprise de leur croissance, mais cette mesure ne résoudrait pas tout. Une importante question demeure celle de la nécessité de démocratiser les institutions financières telles que le FMI et la Banque mondiale ou la constitution d'un nouvel organisme qui préconise un ordre économique plus juste. La crise de l'endettement a fait surgir l'urgence de mettre sur pied un nouvel ordre économique mondial qui permette à tous les pays de se développer dans la coopération.

Et le Canada dans tout cela?

A l'automne de 1987, le gouvernement canadien a, dans le cadre du sommet des pays francophones tenu à Québec et de la conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Vancouver, annoncé sa décision d'annuler la dette publique de 13 pays d'Afrique subsaharienne envers le Canada. L'annulation, qui totalise 672 millions de dollars canadiens, n'est assortie d'aucune condition, a indiqué le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Joe Clark.

Cette décision est certes un pas dans la bonne direction, mais beaucoup reste à faire. Le Canada devrait, dans les diverses instances internationales auxquelles il participe, promouvoir l'annulation de la dette des pays africains, en particulier les plus pauvres, et adopter des positions conformes aux intérêts des pays du tiers monde.

Le Canada devrait accroître les fonds destinés à ses programmes d'aide au développement des pays africains. L'aide canadienne aux pays en développement représente actuellement 0,5 % du PNB du Canada. Elle est inférieure au niveau de l'aide accordée par les pays nordiques (1%), mais elle dépasse celle du Japon (0,4 %) et les Etats Unis (0,3 %).



Solidarité des travailleuses et travailleurs du Québec avec les peuples d'Afrique

Au Québec :

- Travailler en concertation avec les organisations syndicales et populaires d'Afrique pour traduire auprès de la population québécoise l'importance de leurs luttes et entreprendre avec elles des actions concrètes d'appui;
- approfondir notre connaissance des conditions et des effets de l'endettement dans notre pays et dégager les convergences et les divergences Nord-Sud;
- continuer à lutter avec toutes les organisations syndicales, politiques et populaires contre la course aux armements, pour la réduction des dépenses militaires et pour la paix;
- appuyer toutes les actions entreprises en Afrique (et dans l'ensemble du tiers monde) pour éliminer les effets de l'endettement extérieur et contribuer à l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial.

Avec les pays du tiers monde :

- Maintenir des liens de solidarité avec les mouvements qui luttent pour la démocratie, le droit à l'autodétermination et le respect des droits humains;
- poursuivre la lutte pour l'amélioration des conditions de travail et pour l'appropriation des moyens de contrôle des changements technologiques;
- s'engager dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud et contre la déstabilisation sud-africaine en Afrique australe et soutenir les victimes de ces actes de déstabilisation.

Bibliographie

- 1) Examen à mi-parcours de l'exécution du Programme d'action des Nations unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, ONU, N.Y., août 1988.
- 2) *Afrique Relance*, Département de l'Information, Nations unies, août 1988.
- 3) John Loxley, "The African Debt Crisis", Africa Handbook, Facts on File, N.Y. 1988.
- 4) Susan George, *Jusqu'au cou*, éd. La Découverte, Paris, 1988, p. 130.
- 5) Philippe Norel et Eric Saint-Alary, *L'endettement du tiers monde*, éd. Saint-Martin, 1988, chap. 2.
- 6) John Loxley, *op. cit.*
- 7) Selon les participants de la réunion des pays d'Amérique latine et des Caraïbes tenue à Cartagena en juin 1984, le relèvement de 1 % des taux d'intérêt augmente de 2,5 milliards de dollars par année le service de la dette de l'Amérique latine. Cité dans Gatt-Fly, *Debt Bondage or Self-Reliance, A Popular Perspective on the Global Debt Crisis*, Toronto, 1985, p.41.
- 8) Susan George, *op. cit.*, pp. 159-160.
- 9) Cité dans Gatt-Fly Report, "To Pay is to Die; We want to Live", Toronto, oct. 1987
- 10) Gatt-Fly, *Debt Bondage or Self-Reliance, op. cit.*, pp. 24-25.
- 11) T. Hayter and C. Watson, *Aid : Rhetoric and Reality*, Pluto Press, London, 1985; cité par Gatt-Fly, *Debt Bondage or Self-Reliance, op. cit.* p. 24.
- 12) UNICEF, *La situation des enfants*, 1989.
- 13) Bonnie Campbell, «L'endettement de l'Afrique : conséquence, cause ou symptôme de la crise», Actes du Colloque international sur la dette, CISO, mai 1987.
- 14) C. L. Morna, "Toward a Durable Debt Strategy", in *Africa Report*, N.Y., sept.-oct. 1988.

Crédits photographiques :

page couverture : UNICEF / Bill Campbell — p. 2 : Bruce Paton — p. 3 : Marie-Andrée Therrien —
p. 4 : Yvon Madore — p. 8 : Pierre Vaillancourt — p. 10 : AFRAPIX —
p. 11 : Agence d'information du Mozambique / Anders Nilsson — p. 14 : Bruce Paton.

**Au seul
point d'eau de
Bestima,
dans le nord-est
de l'Éthiopie,
des familles
s'approvisionnent en eau.
Une grande partie
de la population africaine
n'a accès à
aucune source
d'eau potable.**

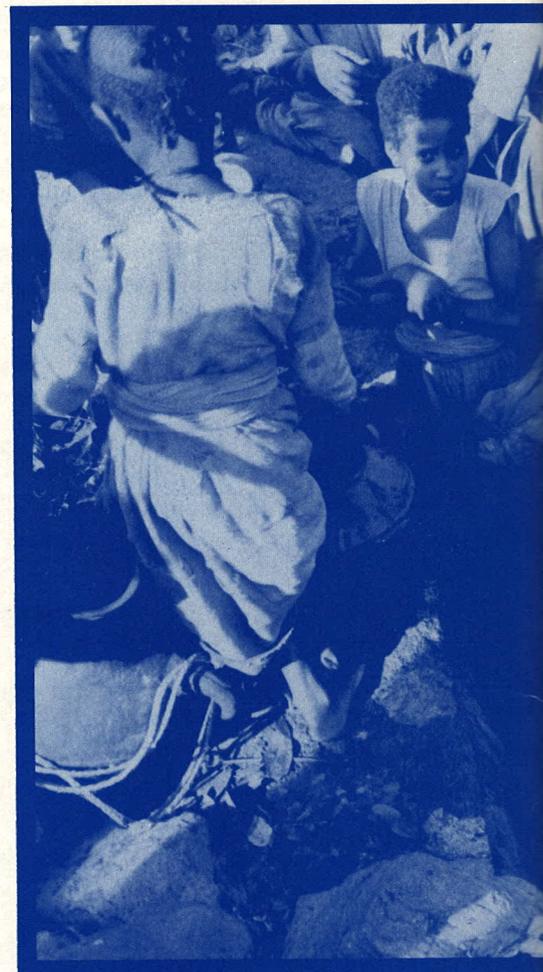


Photo UNICEF / Bill Campbell

Prix : 2,00 \$

SOLIDARITE
Vol. 11 n° 1 — décembre 1988
1415, rue Jarry est, bureau 101
Montréal, Québec H2E 1A7
(514) 374-6660 poste 305